

**QUARANTIÈME SESSION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE D'AGRICULTURE  
Budapest (Hongrie), 27-28 septembre 2017**

**Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par  
l'Union européenne et ses États Membres**

- 1) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**  
*Compétence: États Membres – Vote: États Membres*
- 2) Nomination du rapporteur**  
*Compétence: États Membres – Vote: États Membres*
- 3) Effets du changement climatique sur les maladies animales, les échanges commerciaux et la sécurité alimentaire dans la région Europe et Asie centrale**  
*Compétence mixte – Vote: Union européenne<sup>2</sup>*
- 4) Résistance aux antimicrobiens: perte d'un moyen de défense crucial face au nouvel enjeu?**  
*Compétence mixte – Vote: États Membres*
- 5) Suivi de la présence des maladies, réaction stratégique aux maladies animales transfrontalières et prise de décision en connaissance de cause**  
*Compétence mixte – Vote: Union européenne*
- 6) Pas de laissés-pour-compte – difficultés et possibilités concernant l'intégration systématique des questions de parité hommes-femmes dans les travaux de la FAO**  
*Compétence mixte – Vote: États Membres*
- 7) Examen du rapport d'évaluation de la Commission européenne d'agriculture**  
*Compétence: États Membres – Vote: États Membres*
- 8) Modification du Règlement intérieur**  
*Compétence: États Membres – Vote: États Membres*
- 9) Élection des membres du Comité exécutif**  
*Compétence: États Membres – Vote: États Membres*
- 10) Questions diverses**  
*Compétence mixte – Vote: États Membres<sup>2</sup>*
- 11) Date et lieu de la quarante et unième session**  
*Compétence: États Membres – Vote: États Membres*
- 12) (nouveau numéro) Approbation du Rapport de la Commission – Clôture de la Session**  
*Compétence mixte – Vote: États Membres\**

---

<sup>1</sup> Ce point porte sur des questions intéressant l'Union européenne et les États Membres.

<sup>2</sup> Des informations complémentaires seront éventuellement apportées.

*Pour information*

**Accord de Paris conclu sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – En quoi les engagements pris au titre des contributions prévues déterminées au niveau national/contributions déterminées au niveau national sont-ils en rapport avec les maladies transfrontalières? Quelle incidence sont-ils susceptibles d'avoir sur le financement d'activités en lien avec le climat?**

**Les années internationales 2014-2016 et leur contribution aux activités menées dans les régions**

**– Contribution des commissions techniques régionales aux priorités régionales**

